

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination multiple. | | |

LE MONDE ILLUSTRÉ

ABONNEMENTS :

Un an, \$3.00 - - - - Six mois, \$1.50
Quatre mois, \$1.00, payable d'avance
Vendu dans les dépôts - - 5 cents la copie

6ÈME ANNÉE, No 309.—SAMEDI, 5 AVRIL 1890

BERTHIAUME & SABOURIN, PROPRIÉTAIRES.
BUREAUX, 46, PLACE JACQUES CARTIER, MONTRÉAL.

ANNONCES :

La ligne, par insertion - - - - 10 cents
Insertions subséquentes - - - - 5 cents
Tarif spécial pour annonces à long terme



A TRAVERS LE CANADA. — L'ÉGLISE PAROISSIALE DES TROIS-RIVIÈRES
Photographic Pinsonneault.—Photo-gravure Armstrong

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 5 AVRIL 1890

SOMMAIRE

TEXTE : Entre-Nous, par Léon Ledieu.—Cueillettes et glanures, par Jules Saint-Elme.—La mode pratique, par Cousine Jeanne.—Aventures de chasse (avec gravure).—Jeux de salon.—Poésie : Vous souvient-t-ils ? par R. Chevrier.—L'église paroissiale des Trois-Rivières, par Benjamin Sulte.—La Renaissance, par Paul Durand.—Poésie : A Jésus crucifié, par le comte de Puymaigre.—Le prêtre, par Rod Brunet.—Conseils aux jeunes filles.—Chronique des voyages et de la géographie.—Rébus illustré.—Feuilletons : Famille-Sans-Nom (suite), par Jules Verne ; Le Régiment (suite).

GRAVURES : Vue de l'église paroissiale des Trois-Rivières.—L'ensevelissement du Christ.—Ours et Cayottes.—Deux gravures de feuilleton.—Rébus illustré.

Primes Mensuelles du "Monde Illustré"

1 ^{re} Prime	50
2 ^{me} "	25
3 ^{me} "	15
4 ^{me} "	10
5 ^{me} "	5
6 ^{me} "	4
7 ^{me} "	3
8 ^{me} "	2
88 Primes, à \$1	88
94 Primes	\$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

A dater du 5 mai prochain, LE MONDE ILLUSTRÉ sera publié à seize pages au lieu de douze.

NOS PRIMES

QUATRE-VINGT-DEUXIÈME TIRAGE

Le quatre-vingt-deuxième tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ (numéros datés du mois de MARS, aura lieu SAMEDI, le 5 AVRIL, à 8 heures du soir, dans la salle de l'UNION SAINT-JOSEPH, coin des rues Sainte-Catherine et Sainte-Elizabeth.

Le public est instamment invité à y assister. Entrée libre



* * Les bigames deviennent nombreux au Canada, et il ne se passe pas de sessions de la cour d'Assises où l'on en juge au moins un ou deux.

La plupart n'appartiennent pas à la race française, il faut le reconnaître, car la province d'Ontario, en cela comme en matière d'assassinats, tient le haut du pavé. Nous le lui cédonns très volontiers, du reste, en ce qui regarde l'infidélité conjugale et autres crimes.

Que voulez-vous ? chaque peuple a sa supériorité, et nul ne peut être parfait.

Qu'la bigamie soit, un peu, oh ! très peu, mais plus qu'ailleurs, cependant, une spécialité anglaise, je me garderai bien de m'en étonner, car l'empire britannique est si grand, peuplé de nations de mœurs si disparates qu'il est permis, —non, —excusable, —non encore, —enfin qu'il est certain que des cerveaux plus longs que larges s'égarent trop souvent.

" Voyage, disait un jour à un de ses amis, un grand voyageur qui avait vu le jour sur les bords de la Tamise, et tu verras qu'il n'est pas un crime qui, dans plus d'un pays, ne soit tenu pour une pratique fort honnête.

" Autre nation, ajoutait notre homme, autres mœurs, autres goûts ; c'est affaire de latitude, de climat, de race, de préjugés, d'éducation. Dans l'archipel Malais, les femmes soigneuses de leur personne se teignent les dents en noir, en rouge ou en bleu, et considèrent comme une honte de les avoir blanches ; c'est bon pour les chiens.

" Ailleurs, on pense s'embellir en les arrachant, et le chef de Latouka disait à sir Samuel Baker que les Anglaises auraient meilleure grâce si elles consentaient à enlever leur quatre incisives inférieures et à se trouver la lèvre pour y pendre un cristal à longue pointe.

" Va-t-en visiter les Turcomans, et tu ne tarderas pas à t'assurer, qu'avant la conquête russe, ils tenaient le brigandage en haute estime, qu'ils honoraient comme un grand homme celui d'entre eux qui avait le plus massacré, volé, et pillé.

" Va-t-en causer avec les Sioux ; ils te diront que chez eux on acquiert le droit de porter une plume à son bonnet qu'après avoir commis son petit assassinat.

" A Borneo, aux îles Sandwich, on a sur le mariage, des idées entièrement opposées aux nôtres et quoi de plus naturel, qu'après avoir beaucoup voyagé, on en revienne avec des convictions contraires à celles que l'on avait en partant."

—Disons tout de suite, répliquait l'autre, que l'honnête et le malhonnête ne sont qu'un, qu'il n'y a pas de morale.

—Point de morale ! reprit-il d'un air scandalisé. A quoi penses-tu ? il en est jusqu'à deux. L'une, qui revêt mille formes diverses, qui varie selon les temps et les lieux, est une loi de convention, comme les règles du whist et du piquet. L'autre... l'autre c'est la tienne.

—C'est la bonne, la véritable morale.

* * C'est bien cela et c'est certainement cette morale conventionnelle, comme les règles du whist et du piquet, qui a engagé Vaughan à épouser deux femmes, la première étant aussi vivante que la dernière.

Il s'est trompé de pays, cependant, la morale qu'il a rapportée de ses voyages lui a fait tort et c'est pour l'avoir mise en pratique qu'il vient de se faire condamner à sept ans de séjour au pénitencier de Saint-Vincent de Paul.

Enfin c'est son affaire.

Cependant, ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que cet intéressant mari n'a pas eu d'enfants, tandis que nos bons canadiens qui se contentent d'être monogames ont des familles très nombreuses, et ce sera une liste très curieuse à lire que celle des pères à douze enfants vivants, qui réclament les cent arpents de terre que leur accorde la loi.

La paroisse des Eboulements en a dix sept pour sa part, et de tous côtés arrivent tous les jours des réclamations et lettres des plus agréables à lire.

J'aime mieux cette morale que celle de M. Vaughan.

* * Je ne sais trop pourquoi cette question de bigamie me rappelle une vieille histoire, qui n'a cependant pas grand rapport à l'affaire que je viens de traiter, mais enfin, vous savez comment en causant on s'écarte souvent du sujet.

Je veux parler d'un individu qui, n'était nullement bigame, a réussi à devenir le second mari d'une femme dont l'époux était encore vivant.

Le nom de Martin Guerre est resté légendaire, non seulement en France, mais un peu partout.

C'est un procès qui lui donna la célébrité dont il jouit, bien qu'il n'ait rien fait pour cela.

Très jeune encore, dit un de ses biographes, Martin Guerre avait épousé à Artigat, en Gascogne, une jeune fille nommée Bertrande de Rols. Environ dix ans après son mariage, il disparut du pays, et on commençait à l'oublier, lorsqu'un homme nommé Arnaud du Thil, qui lui ressemblait trait pour trait, se présenta à sa femme, et fut accueilli par elle comme s'il eut été Martin Guerre lui-même. Il avait d'ailleurs parfaitement étudié son rôle ; il était instruit de mille circonstances particulières

de la vie de Martin. Bertrande de Rols n'eut garde de soupçonner l'erreur dont elle était victime.

Cependant, un soldat, venu de Rochefort, publia la nouvelle que le véritable Martin Guerre était en Flandre. Bertrande, irritée, livra son faux mari à la justice.

Le juge interrogea le faux Martin sur le lieu de sa naissance ; le mois, le jour de ses noces, les personnes qui y étaient, les différents habits des conviés, le prêtre qui avait célébré le mariage, les détails de la noce, etc., etc. Arnaud ne broncha pas dans ses réponses. Il donna la description des provinces qu'il avait parcourues, des cités où il avait séjourné, indiqua les gens auprès de qui on devait se renseigner, et, par le fait, les renseignements furent exacts.

L'enquête continua. Sur cent cinquante témoins environ qui furent entendus, trente ou quarante déposèrent en faveur de l'accusé ; les autres le reconnurent pour Arnaud de Thil. Presque tous dirent que Martin Guerre était plus haut et plus noir ; qu'il était grêle de corps et un peu voûté, portant la tête entre les deux épaules, etc., etc. Or, Arnaud était petit, trapu, avait la jambe grosse ; il n'était ni camus, ni voûté ; mais il avait à la figure les mêmes marques que celles qui étaient signalées par les témoins.

Le cordonnier qui chaussait Martin dépose qu'il se chaussait à douze points, tandis que l'accusé ne se chaussait qu'à neuf points. Un autre témoin affirma que Martin Guerre était habile dans le jeu des armes et à la lutte, tandis que l'accusé n'y entendait rien. Du Thil fut condamné à avoir la tête tranchée et à être mis en quartiers ; mais il en appela de cette sentence au parlement de Toulouse, qui, après de longs débats, éclaircis tout à coup par l'arrivée inopinée du vrai Martin Guerre, condamna Du Thil : " à faire amende honorable au devant de l'église d'Artigat ; et illec à genoux, et en chemise, teste et pieds nus, ayant le hart au col et tenant en ses mains une torche de cire ardente, demander pardon à Dieu, au roy, à justice, aux dits Martin Guerre et de Rols, mariés ; et ce fait, sera Du Thil délivré en mains de l'exécuteur de la haute justice, qui lui fera faire les tours par les rues et carrefours accoutumés du dit lieu d'Artigat ; et, la hart au col, l'amènera devant la maison de Martin Guerre pour allee en une potence estre pendu et estranglé, et après son corps bruslé..." Prononcé le douzième jour de septembre 1560. Le jugement fut ainsi exécuté.

* * La question du pont de Québec occupe un peu tout le monde en ce moment.

Qu'il soit fait dans cinq ans ou dans dix ans, cela se peut, mais ce qui est certain c'est qu'il doit être fait un jour ou l'autre, et le plus tôt sera le mieux pour tout le pays.

A ce propos, il est assez juste, je crois, de rappeler que l'on vient de terminer en Ecosse le pont le plus remarquable et le plus long qui existe, le pont de Forth.

Le coût total de cet ouvrage atteint environ le chiffre de dix millions de piastres.

Dix millions pour gagner deux heures de trajet ! Le pont, dans son ensemble, a une longueur totale de 2,700 verges et se compose de six parties, deux viaducs, deux demi-travées et deux travées.

Chacune des travées a une longueur de près de dix huit cents pieds, soit deux fois la longueur de la tour Eiffel supposée rabattue horizontalement.

Ce chef-d'œuvre de construction est dû aux travaux des grands entrepreneurs de France et d'Angleterre.

Vous lisez bien : de France aussi.

Voici en effet ce que disent les journaux anglais à ce sujet :

" Il n'y a eu pendant toute la construction presque aucun accident fâcheux à regretter ; un seul fait est à citer, c'est celui d'un des caissons de piles qui s'est échoué si malheureusement que, malgré tous les efforts des ingénieurs anglais, ils n'ont pu le relever.

C'est alors que les Anglais—quelle leçon pour les francophobes du Canada, mettant de côté tout amour propre national, s'adressèrent aux Français, à MM. Couvreur et Hersent, dont la réputation est universelle, pour leur demander de construire les piles, la partie la plus difficile d'un pont.

Les fondations furent rapidement achevées et c'est ainsi que les ingénieurs français se trouvèrent côte à côte avec les constructeurs anglais, dans la collaboration de cette nouvelle merveille de ce siècle si fécond en grands travaux.

M. Couvreur et Hersent avaient pour ingénieur M. Coiseau qui a dirigé autrefois les travaux du port d'Anvers, car, en Belgique, comme ailleurs, les ingénieurs français ont été appelés à exécuter les plus grands travaux d'art.

J'espère bien voir encore la France entreprendre et diriger les travaux du pont de Québec.

Ren Leduc



A PROPOS DE DIAMANTS

L'ennui naquit un jour de l'uniformité. Je ne suis pas tout à fait éloigné de croire qu'il ait eu raison le particulier qui a émis la proposition susdite. Aussi, joignant à la foi les œuvres, j'ai résolu de délaissier, au moins momentanément, aujourd'hui le genre topographique et descriptif de mes précédentes correspondances pour solliciter votre obligeante permission, lecteur, de donner à la présente un ton plus frais et plus léger. Bon, c'est entendu, et j'aurai assurément les dames de mon côté, nous abandonnons, pour une fois, monuments et paysages pour aborder les choses vécues.

A cette fin vous voudrez bien m'autoriser à vous raconter, en style bonhomme et sans façon, un de ces petits bouts de roman gentil qu'on est tout étonné de rencontrer à travers la navrante histoire de la vie réelle. Ma narration est véritable, je vous prie bien de le croire ; d'autant plus que ce sera probablement son unique mérite.

* *

Sur la fin de l'été dernier, je me trouvais de passage à Ottawa ; je me souviendrai longtemps d'y avoir fait à cet époque un de mes plus amusants voyages.

J'avais des cousines charmantes ; on en a un peu partout des cousines, lorsqu'on voyage ! Mais moi, j'avais des cousines, de vraies cousines, là, je vous le dis, une main sur le cœur, et l'autre sur la conscience ! J'avais donc quatre cousines, deux de vieille connaissance, deux autres tout fraîchement écloses au soleil de l'intimité ! Pas moins cousines, toutefois, pour cela : car, voyez vous, on est cousin ou on ne l'est pas, et moi j'aime être un vrai cousin.

Or donc, par un beau dimanche, je m'étais laissé engager par deux de mes cousines, une de chaque série, pour les conduire à la grand'messe de la cathédrale. Vous voyez ça d'ici, moi, pauvre petit campagnard, tout seul à chaperonner deux jolies "fleurs de ville", ça ne devait pas être très riche comme succès. Cependant je m'étais dit : allons-y de cœur, ces dames sont indulgentes, elles se paieront de bonnes intentions.

Quand nous entrâmes à la basilique, elle était déjà bondée de fidèles ; car vous savez, lorsqu'on est près de l'église (c'était notre cas) on se donne bien de garde de s'y rendre les premiers. Ce ne fut passans peine que nous atteignîmes notre banc situé en haut de l'allée, oh ! j'ai trouvé ça bien haut ! tout auprès du chœur. Avez vous déjà remarqué comme la foule se fait compacte, sitôt qu'on entreprend de se frayer un chemin à travers elle ? Et puis s'il faut se charger de faire passer, sain et sauf, au milieu decela, à deux reprises, toute une délicate toilette de dame, on a le temps d'approfondir de quelle cohésion la masse des hommes serait capable dans une lutte corps-à-corps avec les esprits malins.

Néanmoins nous parvînmes à nous dégager et quand nous pûmes avancer en liberté, je me souviens que je me faisais tout petit dans la pénombre pour me dérober aux rayonnements des regards

qu'attirait sur nous la bonne mine de mes deux compagnes.

Toutes deux, en effet, réunissaient aux grâces naturelles les charmes les plus puissants dont l'art puisse disposer : c'était assez pour en faire le point de mire général. Moi-même, je laissais parfois mes yeux s'égarer jusqu'à elles et ce me fut un sujet de quelques distractions.

L'aspect de l'une d'elles surtout, toute de rose habillée, me ramenait infailliblement sur le bord des lèvres, quoi que je fisse pour le prévenir, ce joli refrain de la chansonnette :

Au coin de ta bouche, enfant blanche et rose, etc !

* *

L'office était solennel, les cérémonies magnifiques ; l'évêque ou plutôt l'archevêque assistait au trône : c'était du grandiose.

Seulement le sermon, sorte de nomenclature monotone des contribuables de la paroisse, m'a laissé de lui une moins favorable impression. Mais enfin, il faut faire la part des circonstances, et, du reste le prône, si bien touché de monsieur le Grand Vicaire, curé titulaire de la cathédrale, compensa avantageusement ce léger déboire.

Comme la messe se continuait et que, par le plus énergique effort de ma trop froide piété, je suivais le célébrant à l'autel, croiriez vous que j'aie pu être un objet de distraction pour l'une de mes compagnes ma plus proche voisine ? Et encore, savez-vous comment ? Pauvre inconscient que j'étais ! En égrenant mon chapelet... Ce long chapelet écolier, aux nombreuses médailles et au cliquetis un peu sonore l'effarouchait, la brave enfant, et la portait à sourire... Celle-là c'était "la Rose" ; l'autre, vous me le laisserez nommer "l'Ange de l'Espérance", car elle en avait dignement revêtu la verte livrée !

Retour des choses d'ici-bas, celle de mes cousines que j'avais distraite fut elle-même l'occasion — bien involontairement, je le suppose — d'un notable dérangement dans mes pieuses occupations.

Voici comment cela se fit. Je remarquai, tout d'un coup, que mon regard, en s'élevant vers les hauteurs de l'autel, croisait un peu plus souvent que de raison ceux d'un quidam, installé au chœur même de l'église. Son œil, aux rayons ardents, dardait sans pitié mon aimable voisine.

En face de pareille audace, je voulus me faire le champion de la dame. Avec des airs de duègne provoquée — c'est difficile à copier, mais ça se rencontre — vingt fois je contraignis le téméraire chevalier à rabaisser visière, mais sans plus de succès, car vingt fois je le repris en flagrant délit de... contemplation.

A la fin, je lui rendis les armes, me promettant bien d'apprendre, si possible, au plus tôt, son histoire. Je constatai que c'était un enfant de chœur, mais un enfant qu'avaient bien déjà mûri seize ou dix-huit automnes ! Et il me fut donné de juger aussi que les enfants de chœur ne manquent pas de cœur, à l'église cathédrale d'Ottawa.

Une fois sorti, je m'empressai d'interroger ma cousine, sous bénéfice de discrétion. Il me paraissait bien probable qu'elle n'était pas sans avoir eu connaissance de la petite scène. Oh ! ce fut bientôt fait de découvrir le pot aux roses. On se connaissait très bien, c'est déjà quelque chose ; on était en bons termes, c'est encore mieux. Bref, c'est le même individu qui disait la veille à ma jeune cousine : "Mademoiselle, vous avez là deux yeux qui brillent comme des diamants et que je paierais n'importe quel prix !..."

Sur le refus de la propriétaire de vendre sur le champ, l'acheteur intéressé tenait à s'assurer, le matin, si la nuit, par hasard, n'avait pas terni l'éclat de ses chers diamants... J'avais le mot de l'énigme !

* *

Curieux, je l'ai toujours été, et je ne crois pas être un spécimen unique parmi mes congénères du sexe qui n'est pas beau : car, "on a beau dire de vous, mesdames, toute sorte de choses, etc." vous avez eu, par malheur, la gentillesse de ne pas tout prendre, lorsque le Créateur passa le plat de la curiosité. Mais, sur ma foi, rarement mon anxiété fut excitée autant que cette fois-là. Spontanément, les paroles du "petit marchand de diamants" me revenaient à la pensée et m'intri-

guaient fort. Il me tardait de connaître, par mon expérience personnelle, jusqu'à quel point il avait raison dans la haute appréciation qu'il faisait des beaux bijoux de ma cousine.

De l'idée à l'action, je ne balançai pas longtemps et comme nous cheminions tous trois, mes deux cousines et leur petit cousin, je pris la liberté, faute avouée est à moitié pardonnée, de perpétrer le forfait ! Oh ! l'indiscret ! je choisis le moment où ma cousine "rose" eut affaire à risquer à la rencontre du mien son humide regard de jeune fille, et je plongeai dans ses grands yeux vifs quasi jusqu'à son âme !...

Ce ne fut pas long, je sentis bien vite, à certaine commotion qui fit frémir mon cœur sous les parois de ma poitrine, qu'il avait amplement raison, le jeune lapidaire, nouveau style.

Acquérait ainsi, à mes frais et dépens la notion exacte du plus impressionnant des charmes de cette enfant, mes réflexions me firent passer du particulier au général, et cette exclamation d'enthousiasme national me monta du cœur à la bouche — je l'adresse à ma cousine et à toutes ses aimées compatriotes — que traduisent si bien, légèrement modifiés, les beaux vers de Noël Pays :

"Notre trésor ce sont tes yeux,
Étoile des firmaments bleus,
Perle des mers, ange des cieux,
Rose d'avril, ô Canadienne !"

Et c'est à cela que je conclus de ma petite histoire à propos de diamants.

* *

Le midi de ce dimanche là, j'eus l'insigne honneur de prendre le dîner avec les deux plus fraîches personnifications que je puisse rêver du tendre amour et de la vive espérance ! Que l'appétit fut mince, ça va de soi ; mais en revanche, de combien de jouissances plus délectables pour l'esprit et le cœur ne me vis je pas comblé !

En ! pourquoi Dieu fait-il donc si courts tous ces instants qu'il fait si beaux ?... Sans doute pour exciter notre envie du bonheur qu'il réserve à ses élus, le seul qui doit toujours durer ! !

Ren Leduc

Ottawa, mars 1890.

LA MODE PRATIQUE

TOILETTE DE DEUIL. — Le fourreau de cachemire noir avec manches entièrement en crêpe, sera la robe de grand deuil. Un peu moins austère, elle se bornera à être ornée d'une grecque de crêpe appliquée dans le bas et aux places habituellement garnie du corsage.

Le manteau sera long, avec grandes manches, très amples, en crêpe soutaché ou gené.

Pour la saison chaude, la grenadine qui aura la vogue, sera naturellement très favorable, en noir mat, aux toilettes de deuil. On fera aussi de la toile noire festonnée ou de la mousseline de soie noire doublée de barège blanc. Des carricks de crêpe noir à cinq collets festonnés ou piqués.

Les chapeaux pour les premiers temps sont en crêpe entièrement ruchés. Plus tard en paille noire, avec grand voile tombant derrière, doublé de crêpe lisse blanc.

Il se fait des éventails en crêpe anglais uni ou en mousseline de soie entièrement plissée.

Pour toilette habillée, on aura des redingotes avec devant de tulle d'argent brodé ou des garnitures de piqué en dentelles blanches.

Pour le soir, en demi-deuil, on choisira du tulle brodé blanc ou semé de fleurs lilas, des dentelles à fonds noir brodées de blanc, ou de la mousseline de soie unie très drapée.

Costume de fillette genre breton, tout noir en lainage, avec gilet gris clair orné de boutons plats en argent dans le style.

Une coutume très comme il faut est celle pour les veuves, de ne jamais quitter un demi-deuil très doux. Outre que cela est très respectable, c'est très seyant, puisque généralement lorsqu'on reste seul dans la vie, l'âge des parures voyantes est passé. — En tout cas il est correct de conserver un filet noir étroit, point prétentieux, au papier à lettre et aux cartes.

Voici un moyen flamand pour rendre aux voiles de crêpe leur raideur primitive lorsqu'ils sont défraîchis. On chauffe en jetant dessus de l'eau excessivement bouillante, les briques du sol (de la cuisine, par exemple). On étend le voile sur la partie chaude et mouillée. On laisse sécher le tout.

COUSINE JEANNE.



L'ENSEVELISSEMENT DU CHRIST, PAR LE TITIEN.—GRAVURE DE M. NAPIER.

AVENTURES DE CHASSE

OURS ET COYOTTES

Si l'Amérique du Nord ne nourrit ni lions ni tigres, par contre elle possède toute une ménagerie d'ours de toutes couleurs. Il en est de blancs, il en est de gris, de bruns, de jaunes, de chocolat.

L'ours blanc habite les rivages de la mer Glaciale et les montagnes qui les bordent. Je n'en ai jamais vu de vivants, sauf dans la ménagerie. Voilà à quoi sert d'aller se promener au pôle !

Montréalais, vous êtes bien plus avancés que nous. Mais j'ai eu l'agrément de porter des manchons en ours blanc, de me coiffer d'un kolback en ours blancs. Et cet avantage n'est pas donné à tout le monde.

Ne désirez jamais faire la rencontre de l'ours gris, de celui que la science caractérise avec raison de l'épithète d'*atrox*. Martin, dans sa fosse, vous a depuis longtemps appris qui il est ; et cependant vous ne voyez ici que l'ombre de lui-même.

Je n'en ai vu que les larges empreintes, sur le sable du rivage, dans mes traversées des montagnes Rocheuses ; elles suffisaient pour me faire battre le cœur plus vite que de coutume. C'est le seul animal avec lequel j'ai souhaité ne jamais faire connaissance. Et, j'ai été exaucé.

Mais il est une variété d'ours essentiellement américains, je crois, qui ne le cède presque en rien à l'ours gris, tant en taille qu'en vigueur : c'est l'ours des plaines, appelé aussi ours jaunes, ours frisé ou *Glézé*. On le rencontre assez fréquemment dans les vastes prairies du *Farwest*, où j'ai eu l'honneur de faire sa connaissance, ainsi que je vais le raconter bientôt.

L'ours chocolat me paraît provenir du croisement de l'ours jaune avec l'ours américain proprement dit, lequel est noir avec le mufle couleur de chair.

Ce dernier, essentiellement frugivore et d'humeur pacifique, n'a pas le talent de faire peur à l'Indien. Il fuit devant l'homme et s'en laisse tuer assez bénévolement. Il n'attaque que lorsque, blessé dans une partie non vitale, il se trouve à la portée immédiate du chasseur. Je connais trois Indiens qui, dans cette circonstance, ont eu l'échine labourée par les terribles griffes de ce plantigrade. Aucun d'eux n'en est mort.

On rencontre fréquemment l'ours noir entre les mois de juin et d'octobre, rôdant seul ou en compagnie sur les rivages ou les déclivités des hauts plateaux, pacageant à travers les amelanchiers, les busseroles, les myrtilles, les attocatiens et autres arbustes à baies, dont il est friand.

Je n'essayerai pas d'énumérer les nombreuses rencontres que j'ai faites de cet animal. Ainsi que pour les loups, leur fréquence les fait omettre dans un journal. Ma carabine Winchester à 16 coups a même eu l'honneur d'en abattre un. Mais le plus bel ours noir que j'aie jamais vu, fut acheté par moi au grand lac des Ours, en mai 1868. Sa peau me servit longtemps de lit. Je pouvais m'y étendre, en allongeant les bras au-dessus de ma tête, sans atteindre les deux extrémités de cette peau, dont le poil était noir, lisse et soyeux comme du ve-lours.

Mainte fois j'ai pris part à la chasse de ce plantigrade sans en être aucunement ému. Tout autre fut une rencontre de cinq ours jaunes que je fis dans la Saskatchewan le 26 août 1879.

La veille de ce jour, un orage subit et terrible, un orage-ruban comme les prairies seules en connaissent, un de ces orages où l'on voit la foudre bondir et ricocher de-ci, de-là, sous forme de langues de feu, avait tellement épouvanté mon cheval de selle, qu'il brisa son enferge ainsi que le lasso qui le retenait au piquet, et qu'il prit la fuite.

Une tentative que je fis pour le rattraper, me valut une ruade qui m'atteignit à la tête et me renversa dans un clair ruisseau qui coulait derrière moi.

Si l'animal eût été ferré, il m'aurait ouvert le crâne. Ne l'étant pas, il ne me fit qu'une coupure semi-circulaire à la naissance des cheveux. Cependant, son sabot dut soulever tant soit peu cette partie de l'occiput, car ma blessure suppura pendant un mois, et il en résulta une marque en forme de fer à cheval que je porte encore au-dessus du

glais, tout en ayant passé sa vie entière dans les bois. En quatorze jours je lui appris à lire et à écrire, de manière à se faire comprendre. En un mot, c'était une vraie curiosité.

A midi nous fîmes la rencontre d'un commerçant en fourrures qui voyageait avec sa famille : deux grands garçons et trois filles.

Celles-ci étaient fort occupées à ramasser des baies de bruyère, qui abondaient dans la forêt.

Nous nous arrêtâmes non loin de là, Alexis et moi, dînâmes, fîmes reposer le bœuf pendant deux ou trois heures, puis nous nous remîmes en route. J'étais sur la charrette, un livre à la main, tandis que mon serviteur demeura en arrière, mangeant des attocats et des aïrelles.

Au bout d'une heure de chemin, j'entends un bruissement à quelques pas en avant ; je porte mes yeux sur la route, et j'aperçois le Sambos qui accourait vers moi, défait, plus pâle qu'un linge, les yeux démesurément ouverts, les cheveux hérissés, et la bouche bée.

Il était nu-tête.

—Le fusil ! cria-t-il à bout de souffle, vite le fusil !

J'arrête le bœuf et je laisse grimper le Cris sur la charrette, ignorant encore ce qui lui causait cette peur bleue. Mais, à peine ai-je reporté ma vue en avant que je m'écrie :

—Oh ! grands dieux !

A vingt pas de nous se dressaient deux ours jaunes énormes, grognant et humant l'air avec inquiétude ; tandis que derrière eux et sur leurs flancs, trois autres ours de moindres dimensions se levaient et se baissaient alternativement, comme pour juger par-dessus les buissons et les hautes herbes de ce qui causait l'alerte de leurs parents.

C'était une famille de Glézé qui poursuivait Alexis.

Jamais de ma vie je ne m'étais trouvé si inopinément et de si près en un tel péril, depuis le jour mémorable où, neuf ans auparavant, j'avais fait la rencontre nez à nez de sept loups blancs affamés.

Nous étions l'un et l'autre sur la charrette comme sur une sorte de rempart dont il faudrait faire le siège. C'était un avantage. Les armes ne me manquaient pas non plus. Ce n'était pas comme en 1870. A la vérité, j'étais privé de mon *repeating rifle*, qu'un mé-tis m'avait volé ; mais j'étais possesseur d'un bon fusil à deux coups, d'un revolver de gendarmerie, de deux haches et d'une canne à épée. Avec huit coups et trois armes tranchantes, nous pouvions bien affronter, ce me semble, deux ours jaunes.

—Mais cinq, nous disions-

nous, cinq ! Comment ferons nous pour tenir tête à tant d'ennemis, s'ils nous attaquent conjointement ?

Néanmoins nous nous sentîmes en veine de chasse, et je donnai au pauvre Pivelé le signal d'avancer.

Fort heureusement pour nous, ai-je dit, les bêtes ont moins d'esprit que ne le dit la fable.

A peine le bœuf, mugissant et craintif, se fût-il remis en marche, que nos cinq ours descendent la garde, se mettent humblement à quatre pattes et détalent à toutes jambes sous la feuillée.

Vous voyez ici, amis lecteurs, le changement des rôles ?

Notre épouvante se change en bravoure, et bientôt notre bravoure en déception et en jactance, lorsque, ayant mis pied à terre et poursuivant nos ennemis en déroute, nous n'eûmes pas même la



La surprise les empêcha de l'attaquer. — Voir page 390, col. 1.

front.

Se sentant doublement en faute, mon cheval ne se laissa plus approcher.

Il prit sa course vers le lac La Biche, où je l'avais obtenu, et ne reparut plus du tout.

J'avais avec moi un char à bœufs que conduisait Alexis Enna-Azé, mon serviteur, et qui transportait mon bagage et ma cave à provisions. Nous y primes place alternativement et franchîmes sur ce véhicule, lent, lourd et peu élégant, la moitié d'une grande forêt de trembles qui s'étend dans la plaine de l'Orignal.

Alexis Enna-Azé était un jeune Sambos de vingt printemps que j'avais engagé au lac Athabasca lieu de son origine.

Il avait dans ses veines 2/8me de sang français, 3/8mes de sang cris et autant de sang déné. Il parla t le cris, le tchippewayan, le français et l'an-

consolation de leur envoyer une balle en signe d'a-dieu.

En vain nous battîmes l'estrade dans tous les sens, pour essayer de découvrir les ours.

Ils avaient eu plus peur que nous, et avaient déguerpi.

Toutefois, la réflexion me fit bientôt comprendre que cette stupidité des bêtes les plus féroces est un effet de la providence de Dieu, et qu'elle est la sauvegarde de l'homme. Car enfin, qu'aurions-nous fait si, après avoir blessé un de ces robustes animaux, il se fut jeté sur le bœuf ou sur notre charrette, pour la renverser, et que ses quatre compagnons l'eussent aidé dans cet assaut ?

Alexis s'en alla ramasser son chapeau dans la forêt. Il m'apprit alors que tout en cueillant des fruits sauvages, il avait peu à peu gagné les devants, à travers bois, jusqu'au lieu où, en se relevant, il s'était trouvé tout à coup nez à nez avec les ours jaunes.

Occupés comme lui à pacager parmi les buissons qui produisent l'airelle, ils ne s'étaient aperçus de son arrivée que lorsqu'il en fut à quatre pas.

Fort heureusement pour l'Indien, la surprise de ces carnassiers les empêcha de l'attaquer sur-le-champ.

—A leur vue, me dit-il, je me sentis glacé jusqu'au cœur, où tout mon sang reflua. Je crus que j'allais tomber à la renverse, de saisissement : mon chapeau seul tomba ; et, sans songer à le ramasser, je me sauvai vers toi pour avoir des armes.

Cet événement défraya notre conversation pour toute la soirée.

—Qu'aurait ce été, me disais-je, si au lieu d'Alexis, les ours eussent rencontré les filles du commerçant en fourrures, que nous avions laissées derrière nous, butinant dans les bois !

La traversée de la forêt s'acheva sans encombre. Nous débouchâmes ensuite dans la belle prairie de l'Orignal, qui ressemble à un parc gigantesque, avec ses moelleux tapis de gazon, ses massifs de pin rouge, ses losquets de trembles et de saules au sommet desquels se jouent les derniers rayons empourprés du soleil couchant.

Nous y eûmes un bivouac délicieux et du plus haut pittoresque. Nous nous y endormîmes au concert des coyottes, qui, le lendemain encore, lorsque l'étoile du jour sortit rutilante des ondes émeraude de la prairie, hâtèrent notre réveil en nous régaland de la même musique enragée.

(La fin au prochain numéro)

JEUX DE SALON

LE JEU DES COQUILLES.—On appelle *coquille*, en imprimerie, les erreurs typographiques qui dénaturent l'orthographe ou le sons d'un mot.

Voici comment on joue à ce jeu : Plusieurs personnes se mettent autour d'une table, avec un papier blanc, sur lequel chacune d'elles doit écrire une phrase où se trouve un mot dénaturé et faisant coquille. Les papiers repliés et mis dans une corbeille, sont pris au hasard par chacun des joueurs, qui doivent, au bras de la coquille, rétablir la phrase telle qu'elle doit être pour être comprise en bon français. Chacun est tenu ensuite de faire tout haut la lecture des deux phrases.

Lorsque nous jouons ce jeu avec ma vieille tante, ils est amusant au possible, tant elle met d'esprit et d'entrain à le diriger. Essayez-le, si vous avez de l'esprit, ce dont je ne doute pas.

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que M. Ernest Mesnard doit donner une soirée de déclamations, le 7 avril prochain, à la salle du Cabinet de Lecture.

M. Mesnard, qui a un beau talent, a déjà été félicité dans les belles déclamations qu'il a données au public ; nous lui souhaitons plein succès comme par le passé.

L'orchestre de l'Harmonie lui prêtera son précieux concours.

VOUS SOUVIENT-IL ?

Vous souvient-il de ces journées
Faites de fleurs et de soleil
Où tout semblait rose ou vermeil
A nos âmes trop fortunées ?...

A travers les sentiers fleuris
Que la brise emplit de mensonges
Nous allions rieurs, épris,
Courant à la suite des songes.

Nous marchions, le front en sueurs,
Le long des flamboyantes grèves
Et nos doigts brisaient moins de fleurs
Que nos cœurs effeuillaient de rêves

Et les oiseaux comme jaloux
Voltigeaient autour de nos têtes
Et l'onde aux sonores glouglous
Semblait se mêler à nos fêtes.

Où tout semblait rose ou vermeil
A nos âmes trop fortunées !
Vous souvient-il du gai soleil
Qui marquait ces heures fanées ?...

Mille refrains dans l'air semés
La chanson des nids en liesse
Les senteurs des bois parfumés
Tout à nos sens versaient l'ivresse !

Pour abriter nos doux secrets
Le buisson nous prêtait ses branches.
Nous nous fêlions sous les cyprès
Un lit de mousse et de pervenches.

Le cœur bondissant et joyeux,
Butinant les mêmes pensées
Nous restions là ravis, fiévreux
Les mains longuement enlacées.

Où donc est-il ce gai soleil
De nos heures enluminées
Qui, d'un reflet rose ou vermeil,
Dorait nos folâtres tournées ?...

Ces félicités des beaux jours,
Ces illusions, cette flamme,
Ces ébats, ces chants, ces amours,
Ont soudain déserté notre âme.

Le passé les a recueillis
Dans son suaire que j'abhorre,
Et cet abîme des oubliés
Ne nous rend pas ce qu'il dévore.

Des bonheurs à jamais détruit
Que le Ciel seul saurait nous rendre,
Dans les plis de nos cœurs meurtris
Que nous est-il reste ? La cendre !...

Il a pâli le gai soleil
Des inoubliables années
Où tout semblait rose ou vermeil
A nos âmes si fortunées !

E. Clavier

L'ÉGLISE PAROISSIALE DES TROIS-RIVIÈRES

Deux chapelles érigées en 1634, l'une dans le fort du Platon et l'autre sur le fief Pachirini ou terrain des Jésuites, furent les premières églises des Trois-Rivières. En 1664, les habitants construisirent une église paroissiale, en bois, au coin de la rue St-Pierre regardant la basse-ville. Cet édifice fut démoli lorsque l'église de pierre, dont nous reproduisons la figure aujourd'hui, eut été ouverte au culte. C'est en 1714 que les travaux commencèrent. Louis XIV, qui était dans la dernière année de son règne, contribua généreusement aux dépenses. M. Godefroy de Tonnancour fut le citoyen qui donna le plus en cette occasion. Je crois que dès l'automne de 1715 on célébrait la messe dans la nouvelle église.

Il y a donc cent soixante-et-quinze ans que ses murs sont debouts. Tels qu'ils sont bâtis, ils peuvent durer autant que les pyramides des Pharaons. La couverture a été renouvelée plusieurs fois, mais sans changer de forme. Le clocher n'a pas toujours eu l'aspect qu'il présente de nos jours ; je pense que depuis 1806 à peu près, il est tel que nous le voyons. La sacristie occupe l'endroit où était l'église en 1664. Pour d'autres détails voyez mon article dans le dernier numéro de l'*Antiquarian* de Montréal.

Benjamin Sulte

INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE PAROISSIALE DES TROIS-RIVIÈRES

Nous trouvons dans le dernier numéro du *Canadian Antiquarian* l'article suivant qui semble avoir été écrit pour le MONDE ILLUSTRÉ, car il nous est arrivé au moment où la photographie de l'église des Trois Rivières était entre les mains de nos graveurs.

L'*Antiquarian* se publie à Montréal, et malheureusement n'a pas toute la circulation qu'il mérite. Voici l'article ; il est de M. Sulte :

J'attire l'attention des antiquaires, des historiens et des artistes en général, sur l'église de la paroisse des Trois-Rivières.

Le corps de l'édifice est en pierre. Vous savez, ces murs de quatre ou cinq pieds d'épaisseur, construits en moellons baignés dans un mortier qui défie les siècles. L'extérieur n'a rien de remarquable ; il date de 1715 et ne paraît pas avoir été modifié. Mais c'est l'intérieur qui est surprenant. D'innombrables sculptures recouvrent la voûte et les murs. La chaire est une merveille, tant par sa forme que par ses ornements. Le maître autel est encadré dans quatre colonnes très hautes qui supportent une floraison de sculptures superbes, formant couronne. Le style Louis XV, ou genre rococo, y brille dans toute la beauté de ses fantaisies. Le banc d'œuvre se présente avec un dossier fouillé admirablement et qui mesure près de vingt pieds de hauteur. Il y a dans les voûtes du chœur, du transept et de la nef, des motifs très élégants.

Ces travaux étaient en activité vers 1740. Les derniers n'ont été faits que vers 1806. Tous sont pour ainsi dire du même ciseau.

Je pense qu'il n'existe rien de semblable en Amérique.

LA RENAISSANCE

Le monde chrétien prenait son essor ; les peuples, fatigués de guerres désastreuses, admiraient et étudiaient avec passion les écrits sublimes des Saints-Pères ; de grandes découvertes allaient changer la face de la terre.

Un vaste horizon de gloire et de paix s'offrait aux regards des nations ; un sentiment d'union fraternelle unissait déjà les peuples européens ; le Pape, considéré comme le chef suprême de la chrétienté, dirigeait les études classiques sacrées vers la source fortifiante et limpide du Vrai et du Beau, lorsqu'arriva de l'Orient une foule de grecs, chassés de leur pays par les Turcs. Ces étrangers, amollis par le luxe et la débauche, et dédaignant cette renaissance dans les études remplirent l'Italie de leurs fausses maximes et de leurs livres obscènes et sensuels.

L'orgueil humain, déjà excité par les découvertes récentes, s'affranchit de religion et de légitimes gouvernements par la lecture de ces livres dangereux, tristes débris d'une antiquité honteuse ! Un amour désordonné s'empara des esprits pour cet idéal de la forme ; les saints du christianisme trouvèrent à peine une place aux côtés de Saturne, de Bacchus et de Mars ; Jésus-Christ devint "le grand Jupiter," et la bienheureuse vierge Marie, "l'impudique Vénus."

Les ténèbres du paganisme envahirent de nouveau la terre, ainsi des nuages menaçants, cachant le fond bleu du ciel, plongent la terre dans une profonde obscurité ; quelques éclairs parfois sillonnent les nues, mais le bruit sinistre des flots tumultueux de la mer en furie, et le sourd grondement du tonnerre glacent d'effroi le paisible laboureur.

La Renaissance de l'antiquité païenne fut une époque déplorable pour les peuples ; de cette littérature ancienne, on adora les dieux de l'Olympe, et de cette confusion funeste de culte et d'idées naquirent des principes dangereux qui donnèrent origine à des sectes impies et à d'affreuses crises sociales. Nous frémissons d'horreur aux récits lamentables des guerres des huguenots, et de la sanglante révolution de 93, produits monstrueux de la Renaissance païenne.

Paul Durand



A JÉSUS CRUCIFIÉ

Précédé de sainte Thérèse par le comte de Puymaigr

Ce qui me fait t'aimer n'est pas la récompense,
N'est pas le Ciel promis, mon Dieu, dans ta bonté ;
Si je crains envers toi de commettre une offense,
Ce n'est point par frayeur de l'enfer redouté.

Ce qui me fait t'aimer, Seigneur, c'est ta souffrance !
Ce qui me fait t'aimer, c'est ton corps insulté,
Meurtri, sanglant, cloué sur l'infâme potence ;
C'est ta mort, son angoisse et son atrocité !

Voilà comment est né cet amour dont je t'aime,
Si grand, que sans le Ciel ainsi je t'aimerais,
Si grand, que sans l'Enfer je te craignerais de même.

Ce que j'espère enfin, je ne l'espérerais,
Que, sans attendre rien de ta bonté suprême,
C'est de ce même amour que je t'adorerais.

LE PRÊTRE

AU RÉV. M. MAILLET, PRÊTRE, DIRECTEUR DU CERCLE
DOLLARD

Quand nos regards avides interrogent l'histoire du monde, et la vie des bienfaiteurs de l'humanité ; quand nous cherchons le plus bel exemple d'héroïsme, de dévouement et de sacrifice, un homme personnifiant tout cela, se dresse alors devant nous. Cet homme qui se dévoue ainsi pour ses semblables, vit et meurt obscur. Durant sa vie parsemée d'épines, les injures et les outrages de ceux pour qui il se sacrifie ne lui sont point ménagés. Partout on le baffoue, partout on l'abreuve de déboires, et cependant, partout où l'on suit ses conseils, la paix et le bonheur règnent, partout où il réside fleurit la civilisation et la prospérité ; sa demeure est le foyer de consolations et d'espérances des âmes affligées. Cet homme est toujours prêt à rendre service, à consoler son semblable, à soulager le pauvre, à pardonner au coupable, à souffrir pour le juste, à bénir son bourreau et à mourir pour sa foi. Sa vie n'est qu'une longue suite de dévouements héroïques et de faits sublimes. Cet homme, c'est le "Prêtre."

Les hommes qui se croyaient les plus autorisés, les esprits que l'on disait les plus brillants se sont moqués de cet être divin et incomparable.—Mais Voltaire, Jean-Jacques Rousseau et leur impiété ont passé, et le prêtre n'a point passé. Déjà leur œuvre se couvre du voile de l'oubli, et cependant l'homme de Dieu va toujours convertissant et soutenant les peuples ; ses paroles trouvent de l'écho partout et et les plus grands génies se sont trouvés chez lui, à l'étonnement des uns, à l'admiration des autres.— On a vu un Galilée découvrir, le premier, la forme de la terre et résoudre ainsi le problème le plus difficile du temps ; bien d'autres génies étaient venus avant lui, bien d'autres sont venus après lui et ont gravé leur nom, en lettres d'or dans l'histoire du monde. L'Eloquence, cette souveraine des peuples déploie avec orgueil le nom de son roi ; "Bossuet, s'écrie-t-elle, a sondé toutes les profondeurs des terres et des mers, des gouffres et des abîmes, il s'est élevé jusqu'à la cime des cieux, puis planant au-dessus de la sphère humaine il a tout compté, il a tout admiré et après avoir reconnu la main puissante d'un Dieu, il a dit aux hommes les lois du Seigneur, il a sauvé son pays des dissensions religieuses et civiles et quand enfin il s'est reposé de l'éternel repos, on lui a décerné un titre et une palme qu'aucun génie autre que lui n'a mérités. C'était un prêtre cependant.

Non seulement le prêtre se trouve au sein des richesses et des grandeurs, mais au milieu des pauvres et des humbles, mais au chevet des malades et des moribonds, mais chez les sauvages barbares, dans les plaines immenses et les forêts insondables ; il habite chez tous les peuples et chez tous les hommes. Le prêtre est l'âme de toute colonisation ; et toute entreprise qui compte un prêtre arrive à un but certain. Il ressemble à l'astre du jour, il éclaire le monde de ses lumières intellectuelles, il est l'astre du Seigneur. C'est lui qui nous fait chrétien, c'est lui qui nous ouvre le chemin de la vertu,

et c'est lui qui nous donne notre passe-port pour es cieux, à l'instant suprême ou la mort nous dérobe à la vie.

Peut-on nier qu'il y ait une existence mieux remplie que celle de cet être sublime : le prêtre ? Ah ! marche le front haut, homme auguste, que t'importe les paroles et la folie de quelques êtres inférieurs, pourvu que tu ne dévies pas du chemin que Dieu t'a tracé ! Prie pour le genre humain, prie pour tes semblables, prie pour tes ennemis.

Voilà ce qu'ils se disent sans cesse. Ainsi vit le ministre du Seigneur jusqu'à ce qu'il plaise au Maître de la vie de le rappeler vers lui en le recevant dans son éternité.

ROD. BRUNET.

CONSEILS AUX JEUNES FILLES

" Ne songez donc pas à vous marier avant d'être capable de tenir une maison, de faire bouillir la soupe, rôtir un *steak*, coudre et tailler d'une manière convenable. En vain vous sauriez faire un vers, jouer de la harpe ou du piano, réciter par cœur toutes les lettres de Mme de Sévigné, si vous ne savez pas ce qu'il faut pour être une femme de ménage, vous êtes tout-à-fait impropre au mariage."

Rien de plus vrai surtout pour notre cher Canada où les hommes ont plus besoin que partout ailleurs d'un peu moins de musique et de poésie, et de plus de cuisine et de couture. Combien y a-t-il de jeunes gens en état d'épouser des femmes qui ne savent rien faire ? Il n'est pas surprenant qu'ils hésitent de nos jours à se marier. Il y a de quoi !

Chronique des voyages et de la géographie

SERVICE POSTALE.—Le gouvernement anglais, dit *La Géographie*, vient de conclure un arrangement avec le Pacifique Canadien à l'effet de créer un service postal anglo-chinois. Le passage entre Vancouver et Hong-Kong prendrait 648 heures pendant les mois d'avril à novembre, et 732 heures pendant les autres mois de l'année.

* *

L'EXPLORATEUR PETERS.—Le Dr Peters, dont la mort en Afrique a été si souvent annoncée et démentie, serait réellement encore en vie.

En effet, le comité "Emin-Pacha," de Berlin, a reçu deux dépêches de Zanzibar qui donnent des nouvelles de son expédition.

* *

LA BAIE D'HUDSON.—Un agent-voyageur canadien, qui était employé dans une expédition officielle dont le but était de visiter la Baie d'Hudson et les contrées environnantes, dit que peu de gens ont quelque idée des ressources de ce pays. Sur les bords de la baie l'on trouve des troupes nombreuses de bœufs musqués des daims américains, de rennes, de cerfs rouges, d'ours noirs et blancs, de loutres, de renards noirs et argentés, bleus, gris et blancs, en un mot presque tous les animaux dont la fourrure est d'un grand prix. Les cours d'eau sont remplis de poissons de tous les genres. Il arrive souvent que l'eau de la baie paraît blanche par la quantité de marsoins blancs qui se promènent dans les eaux.

L'on sait que la peau et l'huile que fournissent ces animaux sont d'un grand prix. A certaines époques, les morses abondent près des côtes. Dans une petite île, à l'est, sur le rivage, l'on trouve des quantités de défenses de ces morses, qui sont d'un bon commerce, car elles remplacent souvent l'ivoire des éléphants. Quant à leur peau, elle pèse environ 300 livres, et se vend de 15 à 25 cents la livre

* *

DEUX MISSIONNAIRES FRANÇAIS MASSACRÉS.—Les journaux ont annoncé ces jours derniers le massacre de deux missionnaires français près d'Obock ; cette funèbre nouvelle est confirmée par une lettre du Fr. Edouard, capucin secrétaire provincial de Versailles, qui s'exprime en ces termes :

" La nouvelle que vous annonciez du massacre de deux missionnaires français entre Zeilah et Harra est malheureusement que trop vraie. Un télégramme du T. R. P. Provincial des capucins de Toulouse, auxquels est confiée cette mission, nous arrivait hier apportant le nom des deux victimes : le R. P. Ambroise de Serrières (diocèse de Poitiers) et le Fr. Etienne d'Etoile (diocèse de Valence).

" Le premier dans le monde, Auguste-Baptiste-Pierre Potier, n'était âgé que de trente-trois ans et était parti de la Mission des Gallas, en février 1887.

" Le Fr. Etienne-Joseph Raynes était âgé de quarante-sept ans. Il était un des plus anciens parmi les missionnaires actuels des Gallas. Il avait rendu de grands services à la mission et son expérience du pays en faisait espérer de nouveau. Ils venaient tous deux d'Obock à Harra pour

remplacer Mgr Taurin, qui annonçait dernièrement son intention de s'avancer vers les Gallas-Annio, de l'autre côté du fleuve Awaché. Les dessins de Dieu sont impénétrables ! "

* *

LE POINT HABITÉ LE PLUS FROID DU GLOBE.—On ignore, et pour cause, les froids vertigineux qui peuvent se produire, au pôle même ; mais, en ce qui concerne les régions habités, le point le plus froid du globe que l'on ait observé paraît être Werchojansk, en Sibérie orientale. Cette localité, vraiment sibérienne, est située, sur les cartes à 67°34' de latitude nord et de 133°51' de longitude est de Greenwich ; son altitude est de 107 mètres au dessus du niveau de la mer. Le savant professeur Wild, de Saint-Pétersbourg, a eu le dévouement d'y observer et d'y noter la température pendant une année entière ; il convient de l'en féliciter chaleureusement. Voici les moyennes qu'il a obtenues :

Janvier	- 53,1
Février	- 46,3
Mars	- 44,7
Avril	- 15,8
Mai	- 0,1
Juin	+ 9,6
Juillet	+ 13,8
Août	+ 6,4
Septembre	- 1,6
Octobre	- 20,2
Novembre	- 40,1
Décembre	- 49,9

Moyenne de toute l'année 19°,3 au-dessus de zéro.

On ne peut se demander sans inquiétude de quelle énergie vitale sont doués des êtres humains qui, après avoir supporté 13°,8 de chaleur au mois de juillet, sont soumis, en janvier et février, à des froids de 46° et 53° centigrades ! Et nous nous plaignons, à Montréal lorsque le thermomètre descend à 8 ou 10 degrés au-dessous de zéro !

Rappelons, en passant, que le calcul indique comme zéro absolu du thermomètre la température de -273°. A deux cent soixante-treize degrés de froid, rien ne vivrait plus, vraisemblablement, sur notre planète ; plus de dilatations, plus de contractions, ce serait la mort de tout ce qui existe sur la surface de la terre.

AVIS AUX MERES.—LE SIROP CALMANT DE MME WINSLOW pour la dentition des enfants, est le médicament recommandé par les principaux médecins des Etats-Unis, et il est employé avec avantage depuis quarante ans par des millions de mères pour leurs enfants. Pendant les progrès de la dentition sa valeur est incalculable. Il soulage l'enfant de toute douleur, guérit la dissenterie et la diarrhée, les douleurs d'entrailles et le borborygme. Il donne du repos à la mère en donnant la santé à l'enfant. Prix : 25 cents la bouteille.

Il a obtenu \$2,500 pour \$1. A la fin décembre M. Lanson Burrows envoya \$1 pour un vingtième de billet à la loterie de l'Etat de la Louisiane. Au tirage de janvier, le billet tira le 3^e prix capital de \$50,000. Son billet fut mis entre les mains de la compagnie d'Express des Etats-Unis pour collection et quelques jours plus tard, il recevrait l'argent. Williamsport (Pa) "Breakfast table," 8 février.

RÉBUS ILLUSTRÉ



SOLUTION DU RÉBUS PARU DANS LE N^o 305

Pour lire avec fruit, il faut lire avec attention.

Ont deviné : Mlles Albertine et Corinne C., Ottawa ; Mlle Adèle C., Hawksberry ; Mlle Léonie LaRue, Compton ; J. B. Whitmore, Ottawa ; Nap. Sénécal, St-Henri de Montréal ; Ovide Caron, Montréal.

Le Musée des Familles paraissant deux fois par mois, publiée dans son numéro du 15 Mars 1890 :

Un amateur de musique, par Daniel Arnauld.—Un cadet de Normandie au XVII^e Siècle, par F. du Boisgobey.—Chronique.—Causerie de quinzaine.—Maxo, par H. de Franois.—Causerie musicale, par Julien Torchet.—En se cherchant par Hip. Gauthier.—Science en Famille, par L. Balthazard. Iznore en Bugey, par Et. Millet.—Correspondance et Concours, par Eugène Muller.

Illustrations de Anton Muller, Adrien Marie, Martin de Vos, J. Geoffroy, Albert Guillaume, Jupluis-Destouches, Gallard, etc., etc., et d'après des photographies et de vieilles estampes.

FEUILLETON "DU MONDE ILLUSTRÉ"

MONTRÉAL, 5 AVRIL 1890

FAMILLE-SANS-NOM

PAR JULES VERNE

PREMIÈRE PARTIE

(Suite)

Les rapports entre Jean et l'avocat dataient depuis quelques années déjà. Sébastien Gramont, âgé de trente-six ans, s'était activement mêlé à toutes les manifestations politiques des dernières années—en 1835, plus particulièrement, où il avait payé de sa personne. De là, sa liaison avec Jean-Sans-Nom, qui, d'ailleurs, ne lui avait jamais rien dit de son origine et de sa famille. Sébastien Gramont ne savait qu'une chose, c'est que, l'heure venue, le jeune patriote se mettrait à la tête de l'insurrection. Aussi, ne l'ayant pas revu depuis la tentative avortée de 1835, l'attendait-il avec une vive impatience.

Lorsque Jean arriva, il fut cordialement accueilli.

—Je n'ai que quelques heures à vous donner, dit-il.

—Eh bien, répondit l'avocat, employons-les à causer du passé et du présent....

—Du passé !... non ? répéta Jean. Du présent... de l'avenir... de l'avenir surtout !

Depuis qu'il le connaissait, Sébastien Gramont sentait bien qu'il devait y avoir dans la vie de Jean quelque souffrance dont il ne pouvait deviner la cause. Même vis-à-vis de lui, Jean affectait de se tenir dans une telle réserve qu'il évitait de lui tendre la main. Aussi Sébastien Gramont n'avait-il jamais insisté. Lorsqu'il conviendrait à son ami de lui confier ses secrets, il serait prêt à l'entendre.

Pendant les quelques heures qu'ils passèrent ensemble, tous deux ne causèrent que de la situation politique. D'une part, l'avocat fit connaître à Jean quel était l'état des esprits dans le Parlement. De l'autre, Jean mit Sébastien Gramont au courant des mesures déjà prises en vue d'un soulèvement, la formation d'un comité de concentration à la villa Montcalm, les résultats de son voyage à travers le Haut et le Bas-Canada. Il ne lui restait plus qu'à parcourir le district de Montréal pour achever sa campagne.

L'avocat l'écouta avec une extrême attention, et tira bon augure des progrès que la cause nationale avait faits depuis quelques semaines. Pas une bourgade, pas un village, où l'argent n'eût été distribué pour l'achat de munitions et d'armes, et qui n'attendit le signal.

Jean apprit alors quelles étaient les dernières dispositions arrêtées par l'autorité à Québec.

—Et d'abord, mon cher Jean, lui dit Sébastien Gramont, le bruit a couru que vous étiez ici, il y a un mois environ. Des perquisitions ont été faites pour découvrir votre retraite, et jusque dans ma propre maison, où vous aviez été faussement si-

gnalé. J'ai reçu la visite des agents, et, entre autres, celle d'un certain Rip....

—Rip ! s'écria Jean, d'une voix étranglée, comme si ce non eût brûlé ses lèvres.

—Oui.... le chef de la maison Rip and Co, répondit Sébastien Gramont. N'oubliez pas que ce policier est un homme dangereux....

—Dangereux !.... murmura Jean.

—Et dont il faudra particulièrement vous déier, ajouta Sébastien Gramont.

—S'en déier ! répondit Jean. Oui ! s'en déier comme d'un misérable !....

—Est ce que vous le connaissez ?....

—Je le connais, répliqua Jean, qui avait repris son sang-froid, mais il ne me connaît pas encore !...

—C'est l'important !" ajouta Sébastien Gramont, assez surpris de l'attitude de son hôte.

D'ailleurs, Jean, reportant la conversation sur un autre sujet, interrogea l'avocat à propos de la politique du Parlement pendant ces dernières semaines.

—A la Chambre, répondit Sébastien Gramont,



Les hommes de ces canots étaient de race indienne.—Page 20, col. 1

l'opposition est à l'état aigu. Papineau, Cuvillier, Viger, Quesnel, Bourdages, attaquent les actes du Gouvernement. Lord Gosford voudrait proroger la Chambre, mais il sent bien que ce serait soulever le pays....

—Dieu veuille qu'il ne le fasse pas avant que nous soyons prêts ! répondit Jean. Que les chefs ne précipitent pas imprudemment les choses !....

—Ils seront avertis, Jean, et ils ne feront rien qui puisse contrarier vos projets, Toutefois, en prévision d'une insurrection possible et qui éclaterait dans un délai rapproché, des mesures ont été prises par le gouverneur général. Sir John Colborne a concentré les troupes dont il pouvait disposer, de manière à les porter rapidement vers les principales bourgades des comtés de Saint-Laurent, où, dit-on, s'engagera probablement la lutte....

—Là et sur vingt autres points à la fois—je l'es-

père, du moins, répondit Jean. Il importe que toute la population canadienne se lève au même jour, à la même heure, et que les bureaucrates soient accablés par le nombre ! Si le mouvement n'était que local, il risquerait d'être enrayé dès le début. C'est pour le généraliser que j'ai visité les paroisses de l'est et de l'ouest, que je vais parcourir celles du centre. Je compte repartir cette nuit même.

—Partez donc, Jean, mais n'oubliez pas que les soldats et les volontaires de sir John Colborne sont plus particulièrement cantonnés autour de Montréal, sous le commandement des colonels Gore et Witherall. C'est là que nous aurons, sans doute, à supporter le plus terrible choc....

—Tout sera combiné pour obtenir l'avantage dès les premiers coups de feu, répondit Jean. Précisément, le comité de la villa Montcalm est bien placé en vue d'une action commune, et je connais l'énergie de M. de Vaudreuil qui le dirige. D'ailleurs, dans les comtés de Verchères, de Saint-Hyacinthe, de Laprairie, qui avoisinent celui de Montréal, les plus ardents des Fils de la Liberté ont communiqué aux villes, aux bourgades, aux villages, le feu de leur patriotisme....

—Et il n'est pas jusqu'au clergé qui ne l'ait fait ! répondit Sébastien Gramont. En public comme en particulier, dans les sermons comme dans les entretiens, nos prêtres prêchent contre la tyrannie anglo-saxonne. Il y a quelques jours, à Québec même, dans la cathédrale, un jeune prédicateur n'a pas craint de faire appel au sentiment national. et ses paroles ont eu un retentissement tel que le ministre de la police a voulu le faire arrêter. Mais, par prudence, lord Gosford, désireux de ménager le clergé canadien, s'est opposé à cette mesure de rigueur. Il a seulement obtenu de l'évêque que ce prédicateur quitterait la ville, et maintenant il poursuit sa mission à travers les paroisses du comté de Montréal. C'est un véritable tribun de la chaire, d'une éloquence entraînant, que ne retient aucune considération personnelle, et qui ferait certainement à notre cause le sacrifice de sa liberté et de sa vie !

—Il est jeune, avez-vous dit, ce prêtre dont vous parlez ? demanda Jean.

—Il a trente ans à peine.

—A quel ordre appartient-il ?

—A l'ordre des Sulpiciens.

—Et il se nomme ?....

—L'abbé Joann."

Ce nom évoqua-t-il un souvenir dans l'esprit de Jean ? Sébastien Gramont dut le pen-

ser, car le jeune homme garda le silence quelques instants. Puis, il prit congé de l'avocat, bien que celui-ci lui offrit l'hospitalité jusqu'au lendemain.

—Je vous remercie, mon cher Gramont, dit-il. Il importe que j'aie rejoint mes compagnons avant minuit. Nous devons partir à la marée montante.

—Allez donc, Jean, répondit l'avocat. Que votre entreprise réussisse ou non, vous n'en serez pas moins un de ceux qui auront le plus fait pour notre pays !

—Je n'aurai rien fait, tant qu'il sera sous le joug de l'Angleterre, s'écria le jeune patriote, et, si je parvenais à l'en délivrer, fût-ce au prix de ma vie....

—Il vous devrait une reconnaissance éternelle ! répondit Sébastien Gramont.

—Il ne me devrait rien !"

Là-dessus, les deux amis se séparèrent. Puis,

Jean, après avoir regagné le *Champlain*, mouillé à une encablure de la rive, reprit avec le courant la route de Montréal.

VII.—DE QUÉBEC A MONTRÉAL

A minuit, le cotre avait déjà gagné quelques milles en amont. Au sein de cette nuit, éclairée par la lumière de la pleine lune, Pierre Harcher manœuvrait avec sûreté, bien qu'il dût courir des bordées d'une rive à l'autre, car le vent soufflait de l'ouest à l'état de fraîche brise.

Le *Champlain* ne s'arrêta qu'un peu avant le lever de l'aube. De légères brumes noyaient alors les larges prairies au delà des deux berges. Bientôt les têtes d'arbres, groupés à l'arrière plan, émergèrent de ces vapeurs que le soleil commençait à dissoudre, et le cours du fleuve redevint visible.

Nombre de pêcheurs étaient déjà à la besogne, traînant leurs filets et leurs lignes à la remorque de ces petites embarcations qui n'abandonnent guère le haut cours du Saint-Laurent ou ses affluents de droite et de gauche. Le *Champlain* alla se perdre au milieu de cette flottille, livrée à ses occupations matinales entre les rives des comtés de Port-Neuf et de Lotbinière. Les frères Harcher se mirent aussitôt au travail, après avoir jeté l'ancre du côté septentrional. Il leur fallait quelques mannes de poisson, afin de l'aller vendre dans les villages, dès que le flot permettrait de remonter le fleuve malgré le vent contraire.

Pendant la pêche, des canots d'écorce vinrent accoster le *Champlain*. C'étaient deux ou trois de ces légers squifs que l'on peut mettre sur l'épaule, lorsqu'il s'agit de franchir les "portages", c'est-à-dire l'espace pendant lequel un cours d'eau est rendu innavigable par les roches qui l'obstruent, les chutes ou "sauts" qui le barrent, les rapides ou tourbillons qui troublent si fréquemment les rivières canadiennes.

Les hommes de ces canots étaient de race indienne pour la plupart. Ils venaient acheter du poisson qu'ils transportaient ensuite dans les bourgades et villages de l'intérieur, où leurs embarcations pénétraient par les multiples rios du territoire. A diverses reprises, pourtant, ce furent des Canadiens qui vinrent accoster le *Champlain*. Ils s'entretenaient pendant quelques minutes avec Jean ; après quoi ils regagnaient la rive, afin d'accomplir la mission dont ils s'étaient chargés.

Ce matin-là, si les frères Harcher n'eussent cherché dans la pêche que le gain ou le plaisir, leur vœu aurait été amplement satisfait. Filets et lignes firent merveille, en capturant brochets, perches, perchotes, et ces espèces si abondantes dans les eaux canadiennes, maskinongis et touradis, dont on est très friand dans le Nord-Amérique. Ils prirent aussi quantité de ce "poisson blanc" que les gourmets apprécient pour sa chair excellente. Il serait donc fait bon accueil aux pêcheurs du *Champlain* dans les habitations riveraines, et c'est ce qui arriva.

Ils étaient favorisés, d'ailleurs, par un temps magnifique—ce temps spécial, pour ainsi dire, à l'heureuse et incomparable vallée du Saint-Laurent. Quel délicieux aspect que celui des campagnes avoisinantes, depuis les berges du fleuve jusqu'au pied de la chaîne des Laurentides ! Suivant la poétique expression de Fenimore Cooper, elles n'en étaient que plus belles pour avoir revêtu leur livrée d'automne—la livrée verte et jaune des derniers beaux jours.

Le *Champlain* gagna d'abord la lisière du comté de Port-Neuf sur la rive gauche. Dans la bourgade de ce nom, comme dans les villages de Sainte-Anne et de Saint-Stanislas, on fit des affaires. Peut-être, sur certains points, le *Champlain* laissa-t-il plus d'argent qu'il n'en reçut pour les produits de sa pêche ; mais les frères Harcher ne songeaient pas à s'en plaindre.

Pendant les deux jours suivants, Jean navigua ainsi d'une rive à l'autre. Dans le comté de Lotbinière, sur la rive droite, à Lotbinière et à Saint-Pierre-les-Bosquets,—dans le comté de Champlain, sur la rive opposée, à Batiscan, ensuite, sur l'autre bord, à Gentilly, à Doucette, les principaux réformistes reçurent sa visite. Ce fut même l'un des personnages les plus influents de Nicolet, dans le

comté de ce nom, M. Aubineau, juge de paix et commissaire des petites causes du district, qui se mit en rapport avec lui. Là aussi, comme à Québec, Jean apprit que l'abbé Joann venait de parcourir les paroisses, où ses prédications avaient enflammé les esprits. M. Aubineau lui ayant parlé des munitions et des armes qui faisaient le plus généralement défaut :

"Vous en recevrez prochainement, répondit-il. Un train de bois a dû partir de Montréal la nuit dernière, et il ne peut tarder à arriver, avec fusils, poudre et plomb. Vous serez donc armés à temps. Mais ne vous levez pas avant l'heure. En outre, si cela était nécessaire, vous pourriez entrer en communication avec le comté de la villa Montcalm, dans l'île Jésus, et correspondre avec son président.

—M. de Vaudreuil ?...
—Lui-même.
—C'est entendu.
—Ne m'avez-vous pas dit reprit Jean, que l'abbé Joann avait passé par Nicolet ?

—Il était ici, il y a six jours.
—Savez-vous où il est allé en vous quittant ?
—Dans le comté de Verchères, et il doit, si je ne me trompe, se rendre ensuite dans le comté de Laprairie !"

Sur ce, Jean prit congé du juge de paix, et rentra à bord du *Champlain*, au moment où les frères Harcher y revenaient, après avoir vendu leur poisson. Le fleuve fut alors obliquement traversé dans la direction du comté de Saint-Maurice.

A l'embouchure de la rivière de ce nom, s'élève l'une des plus anciennes bourgades du pays, la bourgade des Trois-Rivières, au débouché d'une vallée fertile. A cette époque, on venait d'y créer une fonderie de canons, dirigée par une société franco-canadienne, et qui n'occupait que des ouvriers franco-canadiens.

C'était là un centre anti-loyaliste que Jean ne pouvait négliger. Le *Champlain* remonta donc pendant plusieurs milles le cours du Saint-Maurice, et le jeune patriote se mit en relation avec les comités institués dans les paroisses.

Il est vrai, cette fonderie, de création récente, se trouvait encore dans la période d'organisation. Quelques mois plus tard, peut-être les réformistes auraient-ils pu s'y fournir de ces bouches à feu dont ils étaient malheureusement privés. Il était possible, cependant — à la condition que l'on travaillât jour et nuit — qu'ils fussent en mesure d'opposer à l'artillerie des troupes royales les premiers canons fondus à l'usine de Saint-Maurice, Jean eut un très important entretien à ce sujet avec les chefs des comités. Que quelques-unes de ces pièces fussent fabriquées à temps, et les bras ne manqueraient pas pour les servir.

En quittant les Trois-Rivières, le *Champlain* longea à gauche la rive du comté de Maskinongé, relâcha à la petite ville de ce nom, puis déboucha, la nuit du 24 au 25 septembre, dans un assez large évasement du Saint-Laurent, qu'on appelle le lac Saint-Pierre. Là se développe, en effet une sorte de lac, long de cinq lieues, limité en amont par une série d'îlots, qui s'étendent depuis Berthier, bourgade du comté de ce nom, jusqu'à Sorel, appartenant au comté de Richelieu.

En cet endroit, les frères Harcher tendirent leurs filets, ou plutôt les mirent à la traîne, et, servis par le courant, ils continuèrent à remonter le fleuve sous petite vitesse. D'épais nuages couvraient le ciel, et l'obscurité était assez profonde pour qu'il fût impossible d'apercevoir les rives dans le nord et dans le sud.

Un peu après minuit, Pierre Harcher, de garde à l'avant, aperçut un feu qui brillait en amont du fleuve.

"C'est sans doute le fanal d'un navire en dérive, dit Rémy, qui avait rejoint son frère.

—Attention aux filets ! répliqua Jacques. Nous en avons trente brasses dehors, et ils seraient perdus, si ce navire nous tombait en travers !

—Eh bien, gagnons sur tribord, dit Michel. Dieu merci ! l'espace ne manque pas....

—Non, répondit Pierre, mais le vent refuse, et nous allons dériver....

—Il vaudrait mieux haler nos filets, fit observer Tony. Ce serait plus sûr....

—Oui, et ne perdons pas de temps," répliqua Rémy.

Les frères Harcher se préparaient à rentrer leurs engins, à bord, lorsque Jean dit :

"Etes-vous certains que ce soit un navire qui se laisse aller au courant du fleuve ?..."

—Je ne sais trop, répondit Pierre. En tout cas, il s'approche lentement, et son feu est placé bien au ras de l'eau.

—C'est peut-être une cage ?... dit Jacques.
—Si c'est une cage, répliqua Rémy, raison de plus pour l'éviter ! Nous ne pourrions nous en débrouiller ! Allons, hale à bord !"

En effet, le *Champlain* eût risqué de compromettre ses filets, si les frères Harcher ne se fussent hâtés de les ramener, sans même prendre le temps de dégager le poisson pris dans leurs mailles. Il n'y avait pas un instant à perdre, car le feu signalé ne se trouvait pas à plus de deux encablures.

On appelle "cage", en Canada, des trains de bois, composés de soixante à soixante-dix "cribs", c'est-à-dire de sections, dont l'ensemble comprend au moins mille pieds cubes. A partir du jour où la débacle rend le fleuve à la navigation, nombre de ces cages le descendent vers Montréal ou Québec. Elles viennent de ces immenses forêts de l'ouest, qui forment une des inépuisables richesses de la province canadienne. Qu'on se figure un assemblage flottant, émergeant de cinq à six pieds, comme un énorme ponton sans mâts. Il est composé de troncs, qui ont été équarris sur les lieux mêmes par la hache du bûcheron, ou débités en madriers et en planches par les scieries établies aux chutes des Chaudières, sur la rivière Outaouais. De ces trains, il en descend ainsi des milliers depuis le mois d'avril jusqu'au milieu d'octobre, évitant les sauts et les rapides au moyen de quelques glissoires construites sur le fond d'étroits canaux à fortes pentes. Si quelques-unes de ces cages s'arrêtent à Montréal pour fournir au chargement des bâtiments qui les transportent dans les mers d'Europe, la plupart dérivent jusqu'à Québec. Là est le centre de ces exploitations forestières, dont le rendement se chiffre chaque année par vingt-cinq à trente millions de francs au profit du commerce canadien.

Il va de soi que ces trains de bois ne peuvent que gêner la navigation du fleuve, surtout lorsqu'ils s'engagent à travers les branches intermédiaires dont la largeur est souvent médiocre. Abandonnés au courant de jusant, tant qu'il dure, il est à peu près impossible de les diriger. C'est donc aux bâtiments, embarcations de pêche ou autres, de s'en garer, s'ils veulent ne point risquer des abordages qui leur causeraient de très graves avaries. On le comprend, les frères Harcher ne devaient pas hésiter à ramener leurs filets, jetés sur le passage de la cage, que l'accalmie les empêchait d'éviter.

Jacques ne s'était point trompé, c'était une cage qui descendait le fleuve. Un feu, placé à l'avant, indiquait la direction qu'elle suivait. Elle n'était plus qu'à une vingtaine de brasses, lorsque le *Champlain* eut fini de haler ses filets.

En ce moment, dans le silence de la nuit, une voix timbrée entonna cette vieille chanson du pays, qui est devenue, ainsi que le fait remarquer M. Réveillaud, un vrai chant national—il faut le dire, plutôt par l'air que par les paroles. Dans le chanteur, qui n'était autre que le patron de la cage, il était facile de reconnaître un Canadien d'origine française, rien qu'à son accent et à la façon très ouverte dont il prononçait la diphtongue "ai".

Et il chantait ceci :

En revenant des noces,
J'étais bien fatigué,
A la claire fontaine,
J'allais me reposer....

Sans doute, Jean reconnut la voix du chanteur, car il s'approcha de Pierre Harcher, au moment où le *Champlain* abattait avec ses avirons pour éviter la cage.

"Accoste, lui dit-il.

—Accoster ?... répondit Pierre.

—Oui !... c'est Louis Lacasse.

—Nous allons dériver avec lui !..."

—Cinq minutes, au plus, répondit Jean. Je n'ai que quelques mots à lui dire."

(A suivre)

FEUILLETON DU "MONDE ILLUSTRÉ"

MONTRÉAL, 5 AVRIL 1890

LE REGIMENT

PROLOGUE

MARIÉE PAR ORDRE.—(Suite)

—Tante, dit-elle d'une voix douce et faible.
—Ma chérie ?
—Quelle heure est-il ?
—Il est six heures.
—Seulement six heures, murmura-t-elle, comme cela s'écoule lentement.

Elle sembla réfléchir, puis :
—Combien crois-tu qu'il faille de temps pour que Julien parvienne à Bracieux ?

—Mais tu connais le chemin aussi bien que moi, mon enfant.

—Je ne sais plus. J'ai la tête perdue.

—Deux heures au plus, et comme les routes sont très mauvaises, par cette neige, supposons trois heures.

—Oui, c'est cela, trois heures. Et à quelle heure est-il parti ?

—Vers deux heures.
—Alors, il est arrivé ?
—C'est probable.
—Il sera ici vers huit heures. Mon Dieu, que c'est long.

Elle referma les yeux. La tante était revenue prendre place auprès du lit. De nouveau le silence se fit, plus profond, semblait-il, à cause de cette neige du dehors qui étouffait tous les bruits nocturnes. Le vent entrechoquait bien, dans le parc et dans la forêt de Russy, les branches des arbres, mais les branches ouatées par la neige, n'avaient point de craquements. Il n'y avait, pour troubler ce silence, que la plainte lointaine de la bise dans les corridors du rez-de-chaussée. Cela ressemblait à un gémissement, parti du bois ; Marguerite l'écoutait le cœur serré, et dans la vive surexcitation de son esprit, elle croyait, dans cette plainte, reconnaître comme un suprême appel, une dernière et agonisante supplication de l'officier. Et elle répéta, pour la seconde fois, tout haut, frémissante :

—L'âme de Julien ! l'âme de Julien !

L'infirmes comprit cette angoisse et vint embrasser la jeune mère avec tendresse.

—Aie confiance ! dit-elle, aie confiance !

—Oui, oui, j'ai confiance, va, il est sauvé. Dis-moi, quelle heure est-il ?

—Sept heures.

—Il reviendra bientôt. Enfin... Et mon frère ? mon frère est-il rentré ?

—Je ne sais.

—Veux-tu t'en informer ?

—Tout de suite.

L'infirmes descendit doucement. Marguerite écoutait, distraite, le bruit des deux cannes de la vieille frappant le parquet l'une après l'autre. L'infirmes resta longtemps absente. Enfin Mar-

guerite entendit de nouveau le bruit des cannes. La vieille entra. Elle vint se remettre dans son fauteuil, au chevet du lit. Le cœur de Marguerite avait cessé de battre. Sur le visage ratatiné de la vieille, ridé de mille rides et parcheminé par plus de soixante ans de souffrances, il était en général difficile de lire les émotions intérieures. Pourtant, en ce moment, il y avait dans ses yeux un tel effarement, une si horrible épouvante, que Marguerite ne pouvait s'y méprendre. Un sourd cri, pareil au râle d'un mourant, s'échappa de sa gorge.

—Tante ! mon frère est revenu ?

—Oui, fit-elle.

—Eh bien ?

—Il n'a pas voulu rien dire.

—Il les a tués. Je te dis, moi, qu'il les a tués

—Non, il faut croire plutôt qu'il n'a pas rejoint M. Rémondet et que ton enfant est sauvé !

—Alors, s'il faut le croire, pourquoi trembles-tu ? Pourquoi n'oses-tu me regarder ? Pourquoi y

fant. Le sauver, comment ? elle ne savait pas, mais elle essaierait, du moins. Elle redescendit. Marguerite n'eut pas l'air de s'apercevoir qu'elle était seule.

L'infirmes alla, trébuchant dans la neige, jusqu'au coin du parc. Là, près de la grille de la cour, s'élevait un petit pavillon qui servait d'habitation à Patoche. Elle y entra. L'intendant était en train de dîner. Il se leva vivement en apercevant la vieille demoiselle et lui offrit un fauteuil.

—Non, monsieur, je ne veux pas m'asseoir, dit elle, j'ai à vous parler, à vous demander un service, et il faut que vous me le rendiez sans perdre une minute.

—Disposez de moi, madame.

—Monsieur, dit-elle tremblante, vous n'ignorez rien de ce qui s'est passé au château depuis quelques jours.

—Moi, madame, mais...

Et il faisait déjà un geste de dénégation.

—Ne niez pas, vous savez tout.

Il baissa la tête embarrassé.

—Un enfant est né dans cette maison, et cet enfant, en cet instant, à cette minute où je vous parle, est abandonné en pleine forêt sous ce froid aigu, au milieu de la neige, à côté de son père mort. Un pauvre petit être né de cette nuit, qu'un souffle trop fort tuerait, et qui devrait exciter la pitié des cœurs les plus cruels et les plus impitoyables.

—Mais je ne sais rien, madame, je ne sais rien, disait-il.

—C'est un grand crime que d'avoir abandonné cet enfant, monsieur ; vous ne vous rendez pas compte de la lourde faute qui va peser sur vous. Ecoutez-moi, monsieur, vous avez été sans pitié, je le serai aussi. Dussé-je déshonorer le nom que je porte par un scandale inoui, je vous livrerai à la justice.

—Encore une fois, madame, vous vous méprenez sur mon compte, dit-il humblement, en simulant un geste d'effroi alors qu'il était très calme et sans aucune terreur. Je ne sais de quel abandon vous parlez. Je n'ai bougé de Malpalu que pour aller chercher M. le comte à la gare de Blois. Depuis notre retour, je n'ai pas quitté ce pavillon.

—C'est vous qui avez indiqué à Antoine la route probable qu'avait prise M. Rémondet en emportant l'enfant.

—M. Rémondet emportait l'enfant ? dit-il avec une surprise au fond de laquelle on sentait une persistante et irritante ironie. C'est moi, en effet, qui ai renseigné M. de

Pontalès ; mais M. le comte n'a pas l'habitude de me prendre pour confident et il s'est bien gardé de me dire, en cette occasion, pour quels motifs puissants il désirait se rencontrer avec M. Rémondet.

La vieille demoiselle comprit qu'elle ne gagnerait rien à discuter avec cet homme. Elle eut recours aux larmes, suprême ressource des vieillards et des enfants :

—Monsieur Patoche, je vous en supplie. Je ne puis m'adresser qu'à vous. Il n'y a personne en ce château. Tous les domestiques sont absents. Vous seul pouvez sauver le pauvre petit d'une mort affreuse.

—Comment pourrai-je le faire ?

—En allant à sa recherche dans la forêt, en écoutant, il doit crier, pleurer, ce pauvre enfant. Enfin, je ne sais pas, moi, mais il faut le sauver, il le faut.



Rends-moi mon enfant ! Rends-moi mon enfant !—Page 20, col. 2

at il tant d'effroi dans tes bons yeux !

—Parce qu'en revoyant Antoine, pâle, sinistre, j'ai eu peur.

—Tu me jures qu'il n'y a rien de plus ?

—Rien de plus !

Et la tante détournant les yeux, parce qu'elle ne savait pas mentir, la tante, mentalement, murmurait :

—Comment lui apprendre la terrible nouvelle ? Son mari mort ? Son enfant abandonné au milieu de la forêt, dans cette neige, par ce froid.

Elle resta quelques secondes immobile, réfléchissant. Et telle était sa contention d'esprit que sa pauvre tête ne dodelinait plus. Elle se disait qu'elle ne pouvait rester impassible devant un pareil acte, en face de cette monstruosité. Elle se disait que ce serait se rendre elle-même coupable d'un crime que de ne pas essayer de sauver cet en-

—La forêt est grande, madame, et s'il est vrai, ce que je ne puis croire encore, que l'enfant y est abandonné, il pourrait se passer plusieurs jours sans qu'un indice y révélât sa présence. Réfléchissez, madame, ce que vous me demandez là est vraiment impossible.

—Alors, j'irai, moi, dit-elle, j'irai seule.

Patoche ne répondit pas. Il eut seulement un léger haussement d'épaules. Affolée, la vieille demoiselle sortit et s'en alla vers le parc. Elle se hâtait, se hâtait, et pourtant elle ne marchait guère vite, tant ses jambes étaient faibles. Elle glissait à chaque pas dans la neige épaisse qui s'attachait en bourrelets à ses pieds. Ses deux cannes s'enfonçaient profondément dans l'épaisseur ouatée qui, sans cesse, s'augmentait de nouveaux flocons, d'une nouvelle couche immaculée. Mais quand même, elle marchait, marchait toujours. Sa tête remuait bien fort et elle faisait vraiment pitié, la pauvre infirme, par cette atroce nuit, engourdie par le froid intense, déjà toute blanche des flocons que le vent faisait tourbillonner autour d'elle et qui s'attachaient à ses jupes, à ses cheveux neige sur neige. Elle s'arrêta. Le froid piquant lui coupait la respiration. Elle était haletante. Elle chancelait.

—Mon Dieu, pria-t-elle, protégez l'enfant. C'est vous seul, mon Dieu, qui pouvez le sauver.

Elle se remit en marche. Déjà elle avait traversé le parc. Elle était sur la lisière de la grande forêt. Ensevelie dans le linceul glacé, elle avait l'air, cette forêt, de quelque chose de gigantesque qui était mort. Un silence sépulcral régnait sous les arbres. C'était devant l'infirmes, une sorte de voile opaque, cachant je ne sais quoi de mystérieux et de terrible. Elle tendit l'oreille essayant d'entendre quelque cri lointain, une plainte, le vagissement de l'enfant nouveau-né. Mais rien, aucun bruit.

—Il doit être mort ! Par ce froid ! Etouffé par cette neige ! quel horrible crime ! mon Dieu, notre famille sera maudite !

Elle continua d'avancer. Elle allait au hasard. Depuis longtemps, elle n'avait été aussi loin. Ses jambes tremblantes ne la portaient plus guère depuis des années. Sa plus longue promenade, sa plus grande fatigue, c'était le jardin jusqu'au parc. Elle ne connaissait donc pas la forêt. Et par cette nuit lugubre, toutes les avenues, encombrées de neige, se ressemblaient, cachant pour ainsi dire, sous le même manteau uniforme, leur individualité. Mais bientôt il fallut qu'elle s'arrêtât. Elle n'avait plus de forces. Elle sentit tout à coup que ces jambes s'amollissaient et elle roula sur quelque chose de très doux qui s'enfonça sous elle en craquant, car la gelée prenait la neige au fur à mesure et en durcissait la couche.

—Jamais je ne pourrai aller plus loin.

Elle essaya de se relever. Ses jambes refusèrent de la porter. Elle retomba. Elle était si fatiguée, si endolorie par le froid, la tête perdue, sans haleine, le cœur étreint par l'angoisse, qu'elle ne fit plus aucun effort.

Elle restait là, inerte, sentant ses membres qui se raidissaient, sans douleur du reste, comme par une pression lente du froid tout le long de son corps. Et même ce n'était plus du froid qu'elle endurait ; un peu de chaleur l'envahissait ; elle était comme en son lit, cela la prenait au cœur, montait toujours, envahissait les épaules, la nuque, le front, les yeux, le crâne. Une dernière lueur de présence d'esprit lui fit crier :

—Mon enfant ! mon enfant, où es-tu ?

Comme si le petit abandonné avait pu répondre. Et elle resta étendue dans la neige, ses deux mains n'ayant pas quitté ses cannes, étendue immobile, endormie d'un sommeil mortel. Et certes, elle fut morte là, si Patoche qui l'avait suivie, par pitié pour sa faiblesse, ne l'avait relevée et emportée à Malapu, évanouie.

* *

Marguerite, en son lit, écoutait le tic-tac de la pendule et les demies et les heures qui, seules, interrompaient le silence de sa chambre. Combien ce silence lui semblait lourd et insupportable ! Combien l'attente lui semblait cruelle. Chaque fois que l'heure sonnait, il y avait dans tout son corps un

petit fémissement. Ses paupières battaient et ne se soulevaient point. Un peu de contraction venait à ses lèvres et le drap, sur sa poitrine, était remué par un profond soupir.

C'est ainsi qu'elle avait entendu sonner huit heures, puis neuf heures, puis dix heures. Et c'était le même silence autour d'elle, ainsi que tout à l'heure dans la forêt sépulcrale, autour de l'infirmes. Et toutes les deux souffraient pareillement de cette mort des choses. Marguerite avait-elle remarqué l'absence de sa tante ? Peut-être, au moment où la vieille demoiselle était partie, mais depuis elle avait cru sans doute l'entendre rentrer, car elle appela :

—Ma tante ! ma tante !

Rien ne répondit. Elle ouvrit les yeux et regarda autour d'elle.

—Elle est allée se coucher, pensa-t-elle.

Une demie sonna.

—Dix heures et demie ! Depuis plus de deux heures il devrait être de retour ! Il faut qu'il se soit égaré. Pourtant les routes de la forêt lui sont familières. Il les a parcourues pendant toute sa jeunesse, hiver, été, par les grandes chaleurs comme par les neiges. Comment se serait-il égaré ?

Ensuite, ce fut onze heures, onze heures et demie, minuit.

—Il est arrivé un malheur, se dit-elle, mes pressentiments ne me trompaient pas. Jamais je ne reverrai mon enfant. Jamais je ne reverrai Julien.

Elle essaya de se lever, de s'habiller, mais quand elle fut debout, elle se rejeta sur son lit tout habillée. Elle ne pleurait pas, non. Du reste, elle avait trop pleuré tous ces temps-ci. Elle ne pouvait plus. Mais une horrible épouvante glaçait son sang, étreignait son cœur Julien était mort ! Antoine avait tenu sa promesse ! Il n'avait pas reculé devant le crime ? Et elle, devant cet homme capable d'un pareil forfait, qu'allait-elle devenir ?

Cette pensée passa rapide comme l'éclair, au milieu de sa désolation, mais elle ne s'y arrêta point. Son cœur s'élançait vers le petit être à qui elle venait de donner le jour et qu'on lui avait arraché brutalement. A Julien, même, elle ne songeait pas autant. Elle était mère ! Julien, avait succombé peut-être, du moins il s'était défendu. Mais le petit ! Son âme se fondait dans un attendrissement immense et se révoltait, tout à la fois, contre Antoine, en un accès de rage. Et les mains fourrageaient ses longs cheveux en désordre.

—Mon fils ! mon fils ! mon Julien !

Cette fois, le père et l'enfant venaient de se mêler dans une commune pensée, dans un même regret. Elle ouvrit la porte de la chambre, se trouva dans le couloir sombre au bout duquel était l'escalier. Elle n'avait pas besoin de lumière pour découvrir la chambre d'Antoine. Elle s'y dirigea. Elle frappa. On ne répondit rien. Cependant Antoine était là. Et il ne dormait pas, car un peu de lumière passait sous la porte. Elle frappa plus fort et comme elle n'obtenait aucune réponse, elle ouvrit quand même.

Antoine, debout au milieu de la chambre, les mains derrière le dos, sombre, sinistre, le regard obstinément fixé sur le tapis. Antoine n'entendit sa sœur que lorsqu'elle fut auprès de lui. Elle était si blanche, si tragique, en sa redoutable douleur, ses yeux, démesurément agrandis, avaient de telles lueurs que, malgré le cynisme de l'homme, il lui passa un frisson dans les épaules. Elle s'avança lentement jusqu'à lui et d'une voix sourde :

—Rends-moi mon enfant ! Rends-moi mon enfant !

Et telle était la puissance du caractère sacré de cette jeune femme, telle était la menace de ces seules paroles ; telle était surtout l'horreur peinte dans ses yeux, qu'il courba la tête, un instant, dominé, éperdu. Elle répétait, le frôlant, le visage très près du visage d'Antoine :

—Mon enfant ! Qu'as-tu fait de mon enfant ?

Et il reculait devant cette mère, il reculait devant cette pauvre femme qui toute sa vie, avait été sa victime, qu'il avait domptée, qui jamais n'avait eu d'autre volonté que la sienne. Il reculait, il avait peur. Et de la même voix sourde, rauque, étrange, elle répétait :

—Je veux que tu me rendes mon enfant !

Il répondit, à la fin, essayant de surmonter son malaise :

—Ton enfant ? Sais-je ce qu'il est devenu !

—Tu le sais !

—Étais-je chargé de le surveiller ?

—Tu l'as tué, misérable !

Il haussa les épaules et tout à coup, délibérément :

—J'étais parti avec d'assez vilaines intentions à son égard, je l'avoue. En chemin, j'ai réfléchi que j'avais tort. Et je suis revenu.

—Dis-tu la vérité ?

—Oui.

—Je ne te crois pas.

—Tant pis et à ton aise.

—Tu n'as pas tué Julien ?

—Je ne l'ai pas tué.

—Tu le jures ?

—Je le jure.

—Sur quoi ? Sur le nom que tu portes ?

—Sur notre nom, je jure que je n'ai pas tué Julien Rémondet.

—Et mon fils ! mon fils !

—Non plus.

—Tu le jures également ?

—Oui, je le jure.

—Et tu ne sais pas qu'est devenu mon enfant, ce qu'est devenu Julien ? Tu le jures aussi ?

Il hésita. Mais qu'était-ce qu'un mensonge pour ce misérable ?

—Je l'ignore, dit-il en détournant les yeux.

Mais ce regard incertain, elle l'avait remarqué. L'hésitation, elle l'avait surprise. Elle lui saisit le bras :

—Tu mens ! Tu mens ! Tu mens ! Où est mon fils ? Dis-le moi. Où est Julien ? Je te dis que tu mens.

Il voulut la repousser, mais elle se cramponnait à lui.

—Ah ! n'espère pas te débarrasser de moi. Mon fils ! mon fils !

Alors il eut un geste d'impatience brutale. Et comme il l'avait fait à l'infirmes, quelques heures auparavant, lorsqu'elle était venue l'interroger, il dit tout :

—Je n'ai tué ni l'un ni l'autre. J'ai retrouvé ton mari dans la forêt, je l'ai provoqué, nous allons nous battre quand tout à coup il est tombé. Il était mort. Sa blessure était ouverte.

—Tu l'as tué, misérable, c'est toi qui l'as tué.

—Eh ! je te dis la vérité, ne me crois pas si cela te fait plaisir. Du reste, on retrouvera son cadavre, on l'examinera et tu sauras alors à quoi t'en tenir.

—Et mon enfant ? où était-il ? qu'en as-tu fait ?

Cette fois il n'osa pas dire qu'il l'avait abandonné.

—Ton enfant, dit-il, jouant la surprise. Je ne l'ai pas vu. Rémondet ne l'avait pas avec lui.

Elle s'approcha de lui plus près encore ; elle plongeait son regard exaspéré dans les yeux de l'infâme, essayant de lire jusqu'aux plus secrètes pensées de cette âme criminelle.

—Ah ! si cela pouvait être vrai ! murmura-t-elle. Si Julien avant de rencontrer mon frère, avait eu le temps de sauver notre enfant...

Mais l'âme d'Antoine ne laissait rien voir.

—Que croire, mon Dieu ?

Elle se prenait à espérer. Antoine pouvait se venger d'un homme, mais sa vengeance ne s'était-elle pas arrêtée au moment de s'adresser à un enfant ? S'attaquer à ce petit être faible, qui ne comprenait rien, qui ne voyait même pas encore, c'était une cruauté innombrable comme on en trouve d'exemple que chez certains peuples barbares, sa criant aux rites d'une religion qui demande des sacrifices sauvages. Mais pour tous et partout, l'enfant est sacré. N'est-il pas la vie ? L'avenir ?

Elle remonta, harassée, dans sa chambre. Elle y trouva l'infirmes qui, remise, l'attendait. Marguerite se jeta dans les bras de la vieille demoiselle.

—Julien est mort et mon enfant est perdu.

—Je le savais, dit-elle seulement.

Et leurs larmes se confondirent. Elles sanglotèrent toutes les deux et l'on eût dit qu'il n'y avait qu'un seul et même sanglot. Ce fut ainsi que se passa cette douloureuse nuit. Le lendemain fut plus triste encore. On eût dit que le jour, en naissant, apportait avec sa lueur blafarde la réalité de ce qui pouvait être pris pour un odieux rêve.

A suivre